

AL214

BASES

2 heures
(8h équivalence)

250 €

Exonérés de TVA

Spécificités des contrats d'assurance vie et de capitalisation

OBJECTIFS

- **Maîtriser** les fondamentaux techniques et juridiques des contrats vie et capitalisation
- **Réactualiser** les régimes fiscaux en cas de vie et en cas de décès

PROGRAMME

A. SUPPORTS JURIDIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION

1. Capital différé
2. Capital différé avec contre assurance
3. Contrat type « temporaire décès »
4. Contrat type « vie entière »

B. MÉCANISME DE LA STIPULATION POUR AUTRUI

1. Caractéristiques du contrat d'assurance
2. Origine et impact de la stipulation pour autrui

C. INTERVENANTS AU CONTRAT ET LEUR RÔLE

1. Assureur
2. Souscripteur
3. Assuré et bénéficiaire

D. PRIMES D'ASSURANCE ET LEURS FRAIS

1. Primes et assurance en cas de décès
2. Primes et assurance en cas de vie
3. Modalités de versement

E. SUPPORTS D'INVESTISSEMENT EN CAS D'ASSURANCE VIE OU DE CAPITALISATION

1. Profil d'investisseur
2. Fonds en euro, fonds en unité de compte, fonds eurocroissance
3. Modalités de participation aux bénéfices

F. FISCALITÉ EN CAS DE VIE ET EN CAS DE DÉCÈS, LES PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX

PUBLIC

- Conseiller
- Chargé de clientèle
- Gestionnaire de contrat

PRÉ-REQUIS

Connaître le marché de l'assurance, ses acteurs et enjeux

POINTS FORTS

De nombreuses vidéos explicatives permettant d'acquérir rapidement les éléments clés pour comprendre les spécificités des contrats d'assurance vie et de capitalisation.

De nombreux exercices et cas pratiques venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances.

Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

FORMATEUR(S)

Cette formation a été conçue par un professionnel, formateur expert de l'ifpass

SESSION(S) 2018

Disponible toute l'année

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.